

lors du calcul de son revenu pour l'année d'imposition, à l'exception des déductions qui peuvent raisonnablement être considérées comme entièrement applicables à cette partie de l'entreprise ou à ces fonctions . . .

M. le Président: Je regrette de devoir informer la député que son temps de parole est terminé.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LE RÔLE DU DÉPUTÉ

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, je veux aujourd'hui apporter à la Chambre certaines considérations sur le rôle d'un député que je définis prioritairement comme un ambassadeur de sa circonscription pour légiférer à Ottawa.

L'essence de ce rôle de législateur, le député le réalise au moment où, ici dans cette Chambre, devant vous, monsieur le Président, il vote pour ou contre un projet de loi.

Le député qui défend franchement une idée et qui veut aller jusqu'au bout avec celle-ci va officialiser sa sincérité et son honnêteté intellectuelle en se présentant pour voter devant la Chambre. Le député qui aurait, dans un processus de législation, organisé ou participé à des pétitions, organisé ou participé à des démonstrations, renierait toutes ses démarches antérieures concernant un projet de loi s'il s'abstenait de voter au sujet de ce même projet de loi.

Monsieur le Président, la Chambre a voté le projet de loi sur les allocations familiales le 20 janvier 1986. Monsieur le Président, le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) n'a pas voté contre ou pour ce projet de loi. Monsieur le Président, il était absent . . .

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre. Je ne peux pas tolérer pareilles remarques. La parole est à la députée de Hamilton-Est (M^{me} Copps).

* * *

LA MONNAIE

LES PIÈCES DE MONNAIE OLYMPIQUE—LA REPRÉSENTATION DES ATHLÈTES FÉMININS

Mme Sheila Copps (Hamilton-Est): Monsieur le Président, en ce début de 1986, il est certain que les Albertains, et tous les Canadiens, entrevoient une participation croissante du public à la préparation des Jeux olympiques d'hiver qui auront lieu dans deux ans. Notre pays, notre gouvernement, vont transmettre au monde entier une image de nous qui sera le reflet de nos coutumes, de nos valeurs et de notre mode de vie. L'achat de pièces de monnaie olympique est l'un des moyens les plus concrets d'appuyer financièrement nos équipes.

Imaginez la surprise de l'acheteuse en puissance qui a écrit pour commander les pièces émises et à qui le gouvernement a donné un nouvel exemple de son attitude envers les femmes.

Questions orales

Des dix pièces frappées spécialement pour l'occasion, seulement deux représentent des femmes athlètes, et l'une d'elles est la partenaire d'un patineur masculin. Le gouvernement actuel a prêché l'égalité sur tous les tons. Une fois de plus, nous voyons répandue l'idée que seuls les hommes peuvent faire de la compétition au niveau international, et que leurs exploits athlétiques sont les seuls qui méritent de passer à la postérité par la frappe d'une monnaie. Il est grand temps que nous soyons traitées comme des partenaires égales sur les pentes de ski ou au tir au pigeon d'argile. Il faut aussi que nous devenions des partenaires égales dans l'activité économique et que nous gagnions autant que les hommes.

● (1415)

Je demande au directeur général de la Monnaie, et au premier ministre de notre pays (M. Mulroney), de retirer les pièces de monnaie du marché et de garantir l'égalité aux athlètes de calibre international, hommes et femmes, afin que le monde sache qu'au Canada, nous faisons plus que parler d'égalité, nous la réalisons.

QUESTIONS ORALES

[Français]

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE POURQUOI ON PAIE L'ESSENCE PLUS CHER À MONTRÉAL QU'À BOSTON

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, étant donné l'absence de la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je poserai ma question au premier ministre. En mars dernier, la ministre a promis à cinq reprises ici à la Chambre que les automobilistes canadiens commencent à payer l'essence moins cher. Dix mois plus tard, ses déclarations sont totalement contredites par les faits. Ma question est donc la suivante. Pourquoi les gens de Montréal doivent-ils payer l'essence 60 cents le litre tandis que ceux de Boston paient seulement 40 cents?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le représentant, qui a lui-même été ministre des Finances, doit savoir que le niveau d'imposition varie selon les provinces. Quand il parle des divers régimes fiscaux des provinces, il compare des pommes et des oranges. Effectivement, il n'y a pas de taxe routière en Alberta. Mais le niveau d'imposition du Québec est le plus élevé de toutes les provinces. Le représentant, si rudimentaires que soient ses connaissances en mathématiques, doit être capable de le comprendre.

M. Turner (Vancouver Quadra): Le ministre a parfaitement raison de se concentrer sur les taxes, parce que ce qui s'est passé depuis 12 mois sous son gouvernement, c'est que les taxes fédérales sur l'essence ont augmenté de 58 p. 100 alors qu'elles n'ont pas augmenté du tout aux États-Unis. C'est cela, la grosse différence.